

Lettre d'information

de l'assemblée plénière du 16 juillet 2021

Les avis adoptés

- Projet de modification de l'arrêté du 21 décembre 2005 fixant la liste des affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ou pouvant donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée : **avis favorable sous réserve** (adopté avec 65 votes pour, 1 vote contre, 9 abstentions)

Rappel : suite à un avis favorable « sous réserve », l'administration dispose d'un délai de 15 jours pour faire connaître au CNCPH les évolutions proposées. Si elles sont de nature à lever les réserves exprimées, l'avis favorable est confirmé. Dans le cas contraire, il est requalifié en avis défavorable, après consultation du comité de gouvernance.

- Projet de décret relatif à la durée d'attribution de la prestation de compensation du handicap (PCH) et projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 décembre 2005 fixant les montants maximaux attribuables pour les éléments de la PCH : **avis favorable avec réserves** (adopté avec 66 votes pour, 2 votes contre, 4 abstentions)

Retrouvez l'ensemble des avis ici : <https://www.gouvernement.fr/travaux-du-cncph-avis-motions-contributions-2020-2021>

Les motions adoptées

- Motion d'alerte relative à l'accès aux soins et aux structures d'aval pour les détenus handicapés (adoptée avec 68 votes pour et 1 abstention)
- Motion relative à la prestation de compensation du handicap (PCH) : « Pour une véritable compensation » (adoptée avec 64 votes pour et 3 abstentions)

Retrouvez l'ensemble des motions ici : <https://www.gouvernement.fr/travaux-du-cncph-avis-motions-contributions-2020-2021>

Hommage à Axel Kahn, décédé le 6 juillet 2021 : intervention de Philippe Chervin, Secrétaire général de la Fondation Internationale de recherche appliquée sur le handicap (FIRAH)

« Bonjour à toutes et à tous.

C'est bien sûr avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le décès d'Axel Kahn.

Quand je dis, nous, c'est d'abord, le Conseil d'Administration, le Comité Ethique et Scientifique, le Comité des Amis et l'équipe des salariés de la Fondation Internationale de Recherche Appliquée sur le Handicap - FIRAH.

Nous avons passé plusieurs jours à échanger des messages entre nous pour parler de lui et le faire vivre encore un peu. Puis, nous avons communiqué avec sa famille pour partager leur peine.

Nous avons aussi reçu de nombreux messages des membres du CNCPH et d'ailleurs, nous vous en remercions.

Axel Kahn a été avec nous jusqu'à la fin car c'était un travailleur infatigable et quand Roger Salbreux (qui lui aussi a été un acteur clef de notre Fondation en étant Président de notre Comité Ethique et Scientifique) nous a quitté une semaine avant lui, nous avons été en contact avec Axel Kahn pour décider de lire un de ses textes pendant la cérémonie.

Axel Kahn a été aux côtés d'APF France Handicap, de Nexem et de la Fédération des APAJH, à l'initiative de la création de notre Fondation (la FIRAH) qu'il a présidé jusqu'en octobre 2020 avant d'en devenir le Président d'honneur.

Il avait la volonté de faire avancer la recherche participative et appliquée au service de la citoyenneté des personnes handicapées. Nous nous souviendrons d'Axel Kahn en tant qu'homme engagé et mobilisateur, mais surtout, profondément humain.

Patrick Gohet, notre nouveau Président, a annoncé que la FIRAH restera fidèle à son héritage.

Son héritage c'est continuer à mettre toute notre énergie pour développer la recherche participative et appliquée dans le champ du handicap et faire que celle-ci soit mieux prise en compte par les pouvoirs publics, les chercheurs, les associations et les autres parties prenantes.

Les premiers pas réalisés par la FIRAH avec l'implication d'Axel Kahn ouvrent la route mais celle-ci est encore longue. En randonneur expérimenté, Axel Kahn le savait et c'est pour cela que lors de notre dernière rencontre annuelle de la FIRAH il disait « Face aux situations des différentes personnes handicapées, face à ce qu'elles ne peuvent atteindre comme possibilité, comme bienfaits accessibles à toutes les personnes, il n'est pas possible de se dire : Non, ce n'est pas possible. Certes, tout n'est pas possible, mais nous devons nous retrousser les manches. Il faut faire de la recherche pour prendre à notre compte cette fière affirmation : c'est impossible, alors, grâce à tous, grâce à notre engagement, nous l'avons fait. »

Son héritage, c'est aussi encore et toujours défendre la place pleine et entière de la personne handicapée au sein de la société. Cette volonté est traduite par le texte suivant qu'il avait écrit dans son blog : « Que serait une société qui n'aiderait pas les enfants fragiles, les mamans ? Qui n'essaierait pas d'optimiser le traitement des malades ? Que serait une société qui renoncerait à mobiliser les moyens disponibles et accessibles, pour permettre aux citoyennes et aux citoyens handicapés d'accéder vraiment à ce qu'elle offre, au même titre que les valides ? Simplement elle ne se justifierait plus. Ce n'est pas là un problème secondaire, il est au centre du contrat social. C'est pourquoi la loi du 11 février 2005 est une grande loi de la République. »

Même, s'il est certain qu'Axel Kahn va nous manquer, vous pouvez compter sur la FIRAH nous pour poursuivre son chemin et nous avons besoin de vous tous pour continuer à avancer.

Dossier de presse du CIH du 5 juillet 2021

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le dossier de presse du CIH du 5 juillet 2021 (PDF non accessible) :

<https://handicap.gouv.fr/presse-actualites/nos-publications/dossiers-de-presse/article/dossier-de-presse-comite-interministeriel-du-handicap>

Calendrier prévisionnel des réunions du Comité de gouvernance et de l'Assemblée plénière (septembre – décembre 2021)

Comité de gouvernance		Assemblée plénière	
Dates	Horaires	Dates	Horaires
14 septembre	9h 30 à 12h 30	24 septembre	9h 30 à 16h 30
12 octobre	9h 30 à 12h 30	22 octobre	9h 30 à 16h 30
9 novembre	9h 30 à 12h 30	19 novembre	9h 30 à 16h 30
7 décembre	9h 30 à 12h 30	17 décembre	9h 30 à 16h 30

Calendrier prévisionnel des réunions des commissions spécialisées - 2eme SEMESTRE 2021

COMMISSIONS	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Accessibilité, conception universelle et numérique	26 13 h 30 - 17 h 30	30 13 h 30 - 17 h 30	28 13 h 30 - 17 h 30	25 13 h 30 - 17 h 30	-
Compensation du handicap et ressources	-	7 14 h - 17 h	5 14 h - 17 h	2 14 h - 17 h 30 14 h - 17 h	-
Organisation institutionnelle	-	3 10 h - 13 h	1^{er} 10 h - 13 h 29 10 h - 13 h	26 10 h - 13 h	-
Education - Scolarité	-	7 9 h 30 - 12 h 30	6 9 h 30 - 12 h 30 28 9 h 30 - 12 h 30	30 9 h 30 - 12 h 30	-
Formation - emploi ordinaire et adapté - travail protégé	-	3 9 h 30 - 12 h 30	6 14 h - 17 h 29 9 h 30 - 12 h 30	-	-
Santé, bien-être et bientraitance	-	13 14 h - 17 h	11 14 h - 17 h	2 14 h - 17 h	6 14 h - 17 h

COMMISSIONS	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Territoires et citoyenneté	-	3 9 h 30 - 12 h 30	1^{er} 9 h 30 - 12 h 30 29 9 h 30 - 12 h 30	25 9 h 30 - 12 h 30	-
Culture, médias et sports	-	-	27 14 h - 17 h	17 14 h - 17 h	15 14 h - 17 h
Conseil pour les questions sémantiques, sociologiques et éthiques	-	29 15 h - 18 h	-	24 15 h - 18 h	-

Bonne vacances à toutes et à tous !

Et rendez-vous aux Universités d'été du CNCPH :

les 20, 21 et 22 septembre 2021